



**Chambres de Métiers et de l'Artisanat**

**U**niversité **R**égionale des **M**étiers et de l'**A**rtisanat

Lorraine

# Projet pédagogique

## CFA Pôle des Métiers

« Quand j'étais petit, ma mère m'a dit que le bonheur était la clé de la vie. Quand je suis allé à l'école, ils m'ont demandé ce que je voulais être quand je serai grand. J'ai répondu heureux. Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question. J'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie. » John Lennon



Le projet pédagogique du CFA Pôle des Métiers est un projet ambitieux pour permettre à tous les jeunes en situation d'apprentissage d'accéder à la réussite. La réussite peut se décliner :

- Réussite aux examens
- Réussite à s'insérer durablement en emploi
- Réussite à se réconcilier avec l'envie d'apprendre
- Apprendre autrement à travers un projet professionnel
- À se réconcilier avec ses difficultés en mettant en place des pédagogies adaptées

Le CFA Pôle des Métiers a l'ambition de permettre à tous d'être heureux, volontaire et déterminé dans ses choix à travers nos engagements.

Nos engagements :

- Vous accompagner à la réussite à l'examen
- Vous permettre d'intégrer durablement le monde professionnel
- Vous permettre de vous épanouir, de révéler vos talents, de développer votre créativité et vos qualités humaines, de cultiver le sens de l'effort et du collectif, de (re)trouver le plaisir d'apprendre, de travailler dans un cadre respectueux des différences et porteur de valeurs
- Vous accompagner vers l'excellence
- Vous encourager à la poursuite de votre cursus de formation

Le **projet pédagogique** du CFA Pôle des Métiers

- Un accompagnement individualisé afin de répondre aux objectifs fixés par chacun quel que soit son cursus antérieur et la nature du contrat
- Des ateliers de soutien pour accompagner les jeunes les plus en difficulté
- Une démarche de gestion de projets pour permettre de travailler autrement afin que chacun puisse s'épanouir à travers une démarche active
- Mettre en place un cadre tourné vers l'exigence et la bienveillance afin d'aider les apprentis à donner le meilleur d'eux même
- Une proximité avec les entreprises d'accueil afin de mettre en œuvre l'objet du contrat d'apprentissage à travers la pédagogie par alternance. L'entreprise au cœur du projet pédagogique permet de renforcer la motivation des jeunes en situation d'apprentissage, de limiter les situations de décrochage et d'améliorer les pratiques pédagogiques.

- Une approche pédagogique différenciée, centrée sur la notion d'engagement et de plaisir : apprendre en faisant, en interagissant avec les autres, dans un climat de « sécurité émotionnelle », avec des approches pédagogiques répondant aux différentes formes d'intelligence... pour un enseignement basé sur une démarche active et participative
- Une prise en compte des apprentis en situation de handicap afin de mettre en place les compensations nécessaires (loi n°2005-102 du 11 février 2005) pour leur permettre la réussite
- La prise en compte des apprentis dans une approche globale afin de sécuriser les parcours et d'éviter les ruptures ou les interruptions de formation, en levant des freins à la formation (Confiance en soi par la remobilisation, estime de soi, problèmes relationnels, gestion du stress, préparation aux examens, gestion des énergies débordantes...)
- Favoriser leur ouverture culturelle, professionnelle et permettre l'autonomie à travers des projets de mobilité